

COTISATION SANITAIRE 2019/2020

(Période du 1/10/2019 au 30/09/2020)

Nom : Prénom :

Elevage :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Téléphone :

Vétérinaire sanitaire :

• Forfait Elevage : 15 €

• Nombre d'équins : X 5 € =

Attention : seuls les chevaux nés sur l'élevage ou achetés avant 3 ans peuvent cotiser (joindre copie de la carte de propriété pour une 1^{ère} inscription) et les reproducteurs, poulinières et étalons. Les poulains de l'année sont compris dans la cotisation de leur mère.

Joindre la photocopie de la carte de propriété pour toute nouvelle inscription.

Total à payer par chèque bancaire à l'ordre du GDS 47 : €

Liste des chevaux inscrits :

N° SIRE : _____ Nom du cheval :

N° SIRE : _____ Nom du cheval :

N° SIRE : _____ Nom du cheval :

N° SIRE : _____ Nom du cheval :

N° SIRE : _____ Nom du cheval :

J'autorise et je demande la transmission au GDS 47 par les Laboratoires des Pyrénées et des Landes de tous les résultats d'analyses portant sur mes équins ou leurs prélèvements.

A, Le Signature

*Document à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement, à l'adresse ci-dessous.
L'adhésion au GDS implique une adhésion préalable à l'Association des Eleveurs d'Anglo-Arabs et de Chevaux de Sport du Lot-et-Garonne.*